



Mme LEBLOND Mélanie  
17, rue du Bois de la Croix

16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 25 août 2023

Madame,

J'accuse réception de votre demande de dérogation scolaire 2023-2024 pour votre enfant Philéas LEBLOND aux motifs suivants :

- les frères ou les sœurs de l'enfant sont déjà inscrits dans l'école souhaitée,
- le mode de garde de l'enfant rend plus facile son inscription dans une école différente de celle de son secteur.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable sous réserve que la commune d'accueil ne nous demande pas de participation financière. En effet la commune d'Aussac-Vadalle dispose de places suffisantes à l'école maternelle du R.P.I. et peut accueillir votre enfant.

Espérant avoir répondu à votre demande je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT

